

REPUBLIQUE DU BENIN

- : - : - : - : - : - :  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- : - : - : - : - : - :

DECRET N° 2006-568 DU 20 OCTOBRE 2006

Chargeant Madame Sakinatou Abdou ALFA OROU SIDI, Ministre Délégué Chargé de la Micro-Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, de l'intérim de Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU : Le Décret N° 2006-178 du 08 avril 2006, portant composition du Gouvernement et le Décret n° 2006-414 du 17 août qui l'a modifié ;
- VU : Le Décret N° 2006-563 du 15 octobre 2006 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 15 octobre 2006 ;

## DECRETE

- ARTICLE 1 : Pendant l'absence de Monsieur Albert S. HOUNGBO, Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Madame Sakinatou A. ALFA OROU SIDI, Ministre Délégué Chargé de la Micro Finance et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, pour compter du lundi 23 octobre 2006 jusqu'à son retour ;
- ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à COTONOU, le 20 octobre 2006

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement  
Absent, le Ministre de la Défense Nationale  
Assurant l'intérim

  
**Issifou KOGUI N'DOURO**

**Ampliations** : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – Autres Ministères : 22 – SGG : 4 – JORB : 1.